autre cependant qu'on oubliera moires encore et qui marquera d'une façon toute spéciale, dans les fastes de la société. C'est celle qui aura lieu lundi prochain, en l'honneur du sympathique capitaine de la Musique, M. Jean Hennion, industriel et conseiller municipal.

Ce jeur-là, en effet, l'on célèbrera le cinquantième amuiversaire de l'entrée dans la société de M. Hennion, en même temps que le quarantième anniversaire de l'entrée dans la société de M. Hennion, en même temps que le quarantième anniversaire de l'entrée dans la société de M. Hennion, en même temps que le quarantième anniversaire de sa nomination comme président-capitaine. Cette fette seun, nul n'on doute, plus brillante que toutes les procédentes, et ce sera justice, car le héros en est digne. Est effet, jamals société ne posséda un chef plus dévoné ni plus aimé.

M. Jean Hennion est issu d'une vieille et brave famille linselolise; il est né le 10 juillet 1942. De lui, plus que de tout autre, l'on peut dire qu'il est le fils de see ceuvres. Crâce à son travail persévénant, à son opinisitreté et à son sens éclairé des affaires, il se trouve aujourd'hui à la tête de l'un des plus importants établissements industriels de la région, et aussi l'un des plus prospères.

Faut-il dès lors s'étonner que la Musique municipale soit fère de posséder un tel capitaine et qu'elle ait aujourd'hui une sibuation aussi heureuse?

M. Henniem reçul les premières notione de l'art musical, de M. Hyacinthe Leplat, alors chef de la société. Il fut admia dans la musique en août 1858, comme piston, et c'est en 1869 que la sympathie et laconfiance de ses collègues le désignèrent à l'unanimité, pour succéder, comme capitaine-président, à M. Ciartes D'hallum, maire de la commune. Dizent de longues années, il conserva as place au pupitre, continuant à tenir pa partie, tout comme un simple membre actif. Les chefs, du reste, y tensient d'autant plus qu'il était un excellent solisée. Mais l'extension incessante de ses affaires et as absences fréquentes de la commune Distilaire su

H. Lenlat, obbint en douxième division, deuxième section, le ler prix à l'unanimité, ainsi qu'une médaille de vermeil.

Mais le fait le plus éclatant fut, pour la Musique de Linselles, le grand concours de Calnis, les 8 et 9 août 1280. « Nous avions affaire à forte partie, nous raconte M. Hennion. Songez done, nos musiciens devaient se mesurer avec les sociétés les mieux reputées de la région du Nord. Il y avait Saint-Fierre-lez-Calais, Saint-Omer Estaires, Anzin et Lillers, toutra musiques classées en 1re divinion. Nous obtenions le ler orix ascendant en 1re section, une sonme de 200 francs et une médaille de verneil. La société de Lillers avait concouru déjà en excellence, et elle avait été invitée à la fête, rien que nour la rehausser. Vous pensez combien nous étions émus, quand nous avices pu obtenir de concourr pour le ler prix d'honneur avec cette société. Lassistance nous regardait même avec un certain mépris et j'entendis dans un groupe quelqu'un qui disait. : « Que viennent denc faire ici ces gamins! Ils veulent sans doute faire admirer jeur nouvel uniforme! » Le concours eut lieu, et notre axécution fut telle nue le jury épreuva, je vous assure, un bien grand embarras. Nous avions dépassé Lillers. Mais pourrait-on ne pas accorter le premier prix à une vieille société, alors qu'elle avait été apécialement invitée! L'on ne vit donc rien de meux que de constituer un prix pour Linselles. Et c'est ainsi que nous obtenions un ler prix en division suvérieure et en excellence, représenté par une manifestation dont les vieux habitants ont gardé le socvenir. »

C'était alors le Bon temps, d'en termes de condusion l'honorable président; cependant je n'eprouv, de y peñser, aucun regret. Mais je me permets de manifester un désir; c'est celui de voir la société célèbrer son centenaire. »

brer son centenaire. 
Volontiers nous formona des vœux pour qu'il en soit ainsi.

Bien des musiciens sont passés et disparus depuis que M. Hennion fit son entrée dans la Musique et bien des chefs se sont euccédé. M. Louis Boutry, le ched actuel, est le sixième qu'il ait connu. Ce 'lut d'abord M. Hyacinthe Leplat, puis M. Guntave Leplat suquel succéda M. Stuppen, chef de la Musique municipale de Tourcoing. M. Stuppen eut pour successeurs, M. Rénny Boutry piere, M. Rénny Boutry fils, et enfin M. Louis Boutry.

La fête de dimanche est une solennité à laquelle prendra part la nopulation tout entière, nous en sommes persuadé. Toutes les maisons seront décorées de guirlandes, et des fausses portes seront édifiées sur le parcours du cortège, en différents endroits. On fera des merveilles, nous a-t-on dit.

Voici le programme de la fête: A dix heures et demie, les musiciens se rendront au château de M. Hennion, à la Vignette, et là sura lieu la remiso au dévoué capitaine, d'une médaille d'or, en aouvenir de son jubile. La Musique, escortant le jubilaire et sa famille, se dirigera ensuits vers l'église, où à onzo heures, une messe solennelle d'actions de grâces sera célèbrée. Un groupe d'une quarantaine de Crick-Nicks, de Tourcoing, chantera la messe de Gournod.

Dans l'après-midi, M. Hennion offrira, chez lui, un banquet aux musiciens.

#### Estairage ENTREPRISE D'AMEUBARIENT Obiets d'Art 29, P. Coppermotos, LILLE MOREL-COYEZ Hemb. fory LILLE 1904

## LILLE

APRÈS LES FÊTES DE SAINT-SAUVEUR-SAINT-MAURICE. — Voici les résultats du tirage

des primes 1

Figuration. — 25 fr., n° 187; 20 fr. n° 383; 15 fr., n° 935; 10 fr., n° 228; 6 fr., n° 750; 6 fr., n° 26.

20 primes de 5 francs: N° 38, 67, 59, 106, 143, 126, 197, 237, 245, 241, 255, 351, 430, 450, 471, 632, 643, 805, 862, 823, 23, 333, 373, 420, 473, 645, 655, 679, 683, 721, 696, 840, 671, 833, 909, 922.

25 primes de 3 francs: N° 16, 53, 54, 90, 93, 96, 693, 721, 696, 840, 671, 833, 909, 922.

25 primes de 3 francs: N° 15, 77, 153, 200, 209, 235, 244, 273, 323, 849, 356, 359, 363, 402, 428, 499, 492, 647, 699, 810, 813, 873, 804, 809, 694.

83 primes de 3 francs: N° 30, 39, 45, 50, 65, 74, 80, 97, 119, 126, 134, 144, 149, 140, 161, 173, 174, 190, 280, 231, 236, 645, 250, 266, 257, 260, 271, 275, 204, 295, 296, 301, 303, 365, 379, 300, 331, 337, 304, 402, 446, 472, 477, 461, 496, 605, 577, 578, 600, 652, 660, 751, 786, 600, 652, 660, 751, 780, 600, 611, 619, 621, 624, 932, 935, 645, 961, 963, 906, 908, 200, 611, 613, 624, 932, 935, 645, 961, 963, 906

TTRACTE DES PRIMES. — BRADERIZ. — 20 primes de 10 francs: N° 10, 25, 67, 107, 113, 129, 159, 258, 274, 275, 531, 354, 356, 419, 499, 592, 598, 795, 699, 1016 30 primes de 6 francs: N° 16, 28, 40, 58, 109, 125, 121, 148, 205, 218, 256, 221, 255, 356, 376, 444, 452, 455, 534, 543, 571, 696, 653, 769, 812, 820, 838, 1173, 1305

Lundi 28, Réclame aux Galeries Lilloises : Bas fil à jours, noir, cuir ou champagne, valant 2.00, vendus 1.35 la paire. 2221-a-d

vendus 1.35 la paire. 2221-a-d UNE EICYCLETTE QUI DISPARAIT. — M. Clinckmaille, ouvrier charron, demeurant à Loos, tra-vaillant rue Gambetta, avait placé as bicyclette dans un hangar attenant à Tisteller. Quand jeudi soir il voulut reprendre sa machine, d'une valeur de 200 fr., elle avait disparu. Plainte a été portée. BRASSERIE UNIVERSELLE, place du Théâ-tre. LIIIs. — Tous les jours en matinée et soirée.

tre, Lille. — Tous les jours en matinée et soirée, grands concerts et attractions de 1er ordre. La semaine entrée libre. — Restaurant, culsine soisemaine entrée libre. — Restaurant, culsine sol-gnée. Plat du jour : 8.75 ; du soir : 1 franc. 683

ARRIVEE DE TERRITORIAUX. — Hier ont été incoprorés au 45° de ligne 1.379 territoriaux dont 36 officiers. Les hommes ont été casernés à Lille et dans les divers forts des environs. Ils sont placés sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Blandel.

Fin de saison : aux Galeries Lilloises, occasions remarquables en nouveautés. Confections pour dames. Modes, etc., etc... 87069

mes. Modes, etc., etc... 87069

A LA FACULTE DE L'ETAT. — L'examen d'admission des candidats qui désirent préparer le diplôme d'ingénieur électricien ou le diplôme de chimiste, aura lieu su siège de la Faculté des sciences, 13 place Philippe-Lebon, le 22 juillet prochain, à sept heures trois quarts.

Les pièces nécessaires devront être fournies du 1er au 15 juillet.

#### Le lavage des laines

et les sous-produits qui en dérivent, par P. Cogney, ingénieur A. et M., directeur de peignages de laines, lauréat de la Société industrielle du Nord de Planches. 15 france. En vente librairies du Jour-nal de Roubaix, 71, Grande-Rue; 33, rue Carnot,

#### Un drame au vitriol à Armentières

Vendredi, au moment de la sortie de la filature de MM. Dansette frères, pour le repas de midi, une ouvrière de cet établissement, Julienne Demilly, fut assaille, rue Jules Lebleu, par son mari, Benoît Delameilleure, 38 ans, avec qui elle est en instance de divorce.

Delameilleure, saisissant sa femme derrière et

par le chignon, lui versa, en l'arrosant, le contenu d'une fiole de vitriol sur la tête. La malheureuse femme, grièvement brûlée à la figure et sur tout le corps, fut transportée à l'hôpi-tal. L'auteur de l'agression a été arrêté aussitôt.

## LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE CEOGRAPHIE

CEOCRAPHIE

La Société de Géographie de Lille organise pour le juillet, une excursion à Calais (visite de la ville, le la plage, des grands travaux et d'une fabrique de lentelles).

Les inscriptions sont reques au siège de la Société.

## La Fête du 14 juillet

A CROIX

Les présidents des différentes sociétés ayant leur sièce dans la commune, sont informés que, toute société qui assistera au cortège avec les sociétés subventionnées, depuis le rassemblement jusque la fin, auront droit aux primes qui se tireront aussitôt la revue, qui sera passée sur la Grand'Place.

150 fr. au minimum seront affectés aux dites primés. Toutes les sociétés seront admises: l'oules, piquet, tir, archers, fléchettes, bacs, pinsons, colombophiles, bouchons, vélos, etc., etc.

Nota. — Les dites primes seront tirées entre les sociétés non aubventiennees.

On est prié d'envoyer les adhésions à la Mairie, en indiquant les titre, genre de société, siège et le nom du président.

### Fermeture d'Ecoles Congréganistes

dans le Nord

Encore une nouvelle hécatombe ! Par arrêté du

Encore une nouvelle hécatombe ! Par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 23 juin, devront être fermés à la date du 1er septembre 1900, les établissements congréganistes du département du Nord ci-après désignés :

Carnélites de Douai, à Douai. — Sœurs de l'Enfant-Jésus, de Lille, à Fresnes-sur-Escaut, rue Taffin. — Sœurs de l'instruction chrétienne, dites de la Providence, de Portieux (Vosges), Petite-Synthe, hameau du Banc-Vert. — Filles de la Croix, dites sœurs de Saint-André, de la Puye (Vienne), à Rumegies, place de l'Eglise. — Sœurs de l'Enfant-Jésus, à Fresnes-sur-Escaut, hameau de Trieu, rue Jacques-Renard. — Sœurs de la Compassion, dites servantes du Seigneur, de Domfront (Oise), à Avesnes.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUYELLES REUBAIX

— Saint-Martin. — Du 26 au 3 juillet, vicaire de semaine, M. Rose, 21, contour Saint-Martin. — Vendredi 2 juillet, à 8 heures du soir, salut avec sernon. Les hommes et les jeunes gens y sont particulièrement invités.

— Notre-Dame. — Vicaire de semaine du 27 juin au 3 juillet, M. l'abbé Bethléem, 6, rue Richard-Lenoir. — Mercredi 30 juin, à 3 houres, salut avec sermon pour la réunion des Mères chrétiennes. — Vendredi 2 juillet, le Saint Sacrement sera exposé toute la journée. A 5 heures et à 7 heures, messo de communion générale. A 8 heures du soir, salut solemnel avec sermon. La grande nef sera récervée aux hommes. — Saint-Sépulcre. — Dimanche 27 juin, vitaire de

semaine: M. Hus, 5, rue Rézin. Communion générale des jeunes filles de la section Sainte-Claire. A 3 heures, vépres suries du Chemin de la Croix. — Jeudi ler juillet, à 8 heures, messe solennelle en l'honneur du Saint-Sacrement. A 6 heures du soir, salut de réparation. — Vendredi 2, fête de la Visitation, première messe à 5 heures. A 6 heures messe en l'honneur du Sacré-Ceur. A 8 heures 1/4 du soir, salut solennel avec instruction et amende honorable. — Samedi 3, à 7 heures, messe en l'honneur de N.D. du P. S. — Sainte-Elivabeth. — Les catéchismes ont lieu aux jours suivants: pour les enfants de la première communion, garçons et filles, mardis, mercredis et samedis, à 1 heure, à l'église. Les catéchismes de 9 ans, pour les garçons et filles, ont lieu les lundis et vendredis, à 1 heure, à l'église. Les catéchismes de 9 ans, pour les garçons et filles, ont lieu les lundis et vendredis, à 1 heure. — D'ari juin au 3 juillet, vicaire de semaine, M. Hannon. — Dimanche 27 juin, à 6 heures, communion générale des Mères chrétiennes. A 7 heures. cérémonie de la 2 communion — Mercredi 30, à 8 heures 1/2, réunion mensuelle des Mères chrétiennes. Vendrediz 2 juillet, exposition du Saint Sacrement depuis la messe de 6 heures jusqu'après le les saluts seront chantés à 6 heures jusqu'après le les saluts seront chantés à 6 heures demie. — Saint-Jean-Baptiste et adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement. Messe de communion générale, de heures. — Dimanche 27 juin. — Tour permetre à un groupe de 500 personnes d'assister à la messe demain d'imanche 27 juin, une messe sera dite, à 4 heures 20, dans l'église Notre-Dame.

LANNOY

LE Congrès Eucharistique, — C'est demain dimanche 27 juin que se tiendra jo Congrès eucharistique du canton de Lannoy, sous la présidence de Mgr Carlier, vicaire général de Cambrai, et de Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin, à Roubaix, avec le concours de M. le chanoine Lamérand.

Les dix-huit paroisses du décanat de Lannoy sont invitées à s'associer à cet acte de foi et à se faire un devoir de participer aux différents exercices de cette journée.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste, — A l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste, patron de la paroisse, la chorale domnera une audition dennain à la grand'messe de 10 h. Elle exécutera sous la direction de son chef, M. Joseph Vanhoutte, le Kyrie et le Sanctus de Collet, le Glaria, le Circlo et l'Agnus de la messe Notre-Dame des Anges de Masingue.

#### Pèlerinage diocésain à Lourdes

vante.

Les trains seront de retour dans le Nord mercredi et jeudi de la semaine suivante.

Des affiches feront connaître prochainement les conditions du voyage.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE. —
l'abbé Vanneufville, administrateur de la paroisse
Socx, est nommé curé de cette paroisse.

# PÈLERINAGES. - EXCURSIONS

Grand pèlerinage à Lourdes du 5 au 13 Août, train spécial, matériel belge à couloir.

Exeursions à Lourdes sans nuit en chemin de fer. Congrès Eucharistique de Cologne, Excursion aux bords du Rhin du 4 au 8 Août.

Grand pèlerinage à Rome du 4 au 12 septembre.
Demander renseignements à M. A. FRANCOIS, 45, boulevard du Nord, Bruxelles.

## CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

CERTIFICAT. D'ETIDDES PRIMAIRES. — Les examens du certificat d'études primaires pour les garoms du canton Sud de Tourcoing, ont eu lieu vendredit à l'école de la rac des Piats. En voici les résultats:

Inscrits, 222; présents, 221; admissibles, 179; admis définitivement, 178. Les prix départementaux ont été attribuée aux élèves suivants: ler prix, Henri Mas, élève de l'école de la rue Lhomond, au Blanc-Seau, 22 prix, Gustave Verfaille, élève de l'école de la rue Lhomond. Voici les épreuves de Pécrit:

Dictés. — Chant d'oiseau. Cet été, me promenant dans mon jurdin, j'entendis, je vis sur une branche un oiseau qui chantait au soleil ceuchant; il se dressait vers la lumière, et il était visiblement ravi.. Je le fus de le voir; nos tristes oiseaux privés ne m'avaient jamais donné l'idée de cette intélligente et puissante créature si petite, si passionnée... Je vibrais à son chant... Il rouversait en arrière sa téte, sa poitrine gonflée; jamais chanteur, jamais poète, n'ent si maive extase... Ce hétait pourtant pas l'amour, c'était manifestement le charme du jour qui le ravissait, celui du doux soleil!

du doux solei!

1. Qu'est-ce qui causait l'extase de l'oiseau? — 2. Relever les quatres premiers verbes de la fictée et dites à quel temms ils se trouvent. — 3. Quel est le contraire de intelligent, puissant. — 4. Analyser logiquement. Cet été je vis sur une branche un oiseau. Composition française. — Parmi les gravures de votre livre d'Histoire de France, décrivez celle qui vous a le plus frappie. (Scène représentée, date, circonstances, personnages, ce qu'ils font, etc...)

Arithmétique. — 1. Une ville paye le goz à un compagnie d'échirage au prix exceptionnel de 0 fr. 10 le mètre cube. 5000 becs, consommant chacun 2 litres par minute, somt allumés à 4 h. 1/2 du soir de la minovembre à la mi-février; on en éteint la moitié aminuit, l'autre moitié à 7 heures du matin. Quelle quantité de gaz a-t-on brûlée pendant cette période et quelle somme la ville doit-celle à la compagnie?

2. Comment effectuez-vous mentalement les opérations suivantes: 8648+512: 4.

Conservatoire de Lille. — Les concours du vatoire auront lieu aux dates ci-sprés: s-cles. — Mercredi 30 juin: classes supérieures

onservatoire auront lieu aux dates ci-apres:
Ruis-cles. — Mercredi 30 juin: classes supérieures
o solfège.
Jeudi ler juillet, classes préparatoires de solfège.
Mercredi 30 juin: classes de solfège du soir.
Vendredi 2 juillet: classes liementaires de solfège.
Jeudi 8 juillet: classes préparatoires de violon.
Lumdi 12 juillet classes préparatoires de piano.
Concours publics. — Lundi 5 juillet, à 10 heures lu matin, classes de contrebasses et de violoncelle; à heures du soir, classes mupérieures de violon.
Mardi 6 juillet, à 3 heures du soir, classes d'opéraomiqué et de déclamation.



Mercredi 7 juillet, à 10 heures du matin, classes des instruments de cuivre; à 5 heures du soir, classes des instruments de bois.

Jeudi 8 juillet, à 3 heures du soir, classes de piano (garçons) et d'ongue.

Vendredi 9 juillet, à 9 heures du matin, jugement des devoirs de fugue et d'harmonie; à 3 heures du soir, classes de chant.

Samedi 10 juillet, à 5 heures du soir, classes supérieures de piano (filles).

— Carcours de l'Union Française de la Jennesse.

res de piano (filles).

— Concours de l'Union Française de la Jeunesse.

— Cours supérieur de solfègo (garçons). Professeur:
M. Paul Laigre. Jury: MM. Théodore Laigre. G. Gabelle, E. Callant, J. Vanstalerts, Flimpo. — Diplômes d'aptitudes professorales: M. Fernand Gabez. Sujet: faire un cours de théorie et de solmisation.

1º Division: Leçon à 7 cles, dictée musicale et devoir sur théorie, arcoustique. chronologie et plainchant.— I' prix à l'unanimité, Marcel Lainé; l' rix, Henri Barberis; 2º prix à l'unanimité, Maurice Poutrain.

Train.

2 Division: Leçon à 6 clés. — 1" prix à l'unanimité, Caston Marissal; 2 rrix, Arsène Sanders; 1" accessit, Enumerechts, Laurent Vanlærenberghe.

3 Division: Leçon à 2 clés. — 1" mention: Avron; 2 mention, Henri Dubocape; 3" mention, You.

LA.V. — 1. Périmètre. 0 m. 78; 2. Ne dépasser le poids de 65 kilos. — E.A.D., 452. — Le commandant du bureau de recrutement de Lille a le grade de colonel. — Un futur soldat. — 1. et 2. Non; 3. Du ler au 10 octobre prochain.

#### NORD

UN AFFREUX ACCIDENT A RŒULX. - Lo jeune Emile Ledieu, trois ans, demeurant ha-meau de Belle-Vue, à Rœulx, a été tué d'un coup de pied de cheval, par l'imprudence du conducteur qui fouetta inconsciemment son cheval, au passage de l'enfant.

#### AISNE

UN ACCIDENT MORTEL DE CHEMIN DE FER A HIRSON. — M. Petit, habitant les envi-rons d'Hirson, a été tamponné par l'express de i heures et, a eu le crâne fracturé. La mort a été instantanée.

### TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 25 juin

Présidence de M. Godart, vico-président

Und affaire de Godart, vico-président

Und affaire de l'Ordant, vico-président

Und affaire de l'Ordant de l'Ordant de tabac, rue Pierre-de-Roubaix, 35 est renvoyé devant le Tribunal correctionnel sous l'inculpation de coups à M. Luyene, 65 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Jenart, 4.

Les faits es sont passés le 26 mai, au débit de M. H... Selon la version que donne Euyene, il aurait adressé des plaisanteries au jeune fils de M. H... Au moment de sortir du débit, l'enfant aurait dit à son père en désignant Buyens: « C'est cet homme-là qui s'est moqué de moi ». Aussitht, M. H... aurait saisi une bouteille et en aurait assémé un coup formidable à Buyens qui aurait été atteint à l'œil.

M. Buyens prétend que, depuis un mois, il souffre du coup violent qui la reçu. Il comparait devant le tribunal l'œil caché par un bandeau.

La version de M. H... est toute différente de celle-là. Le soir du 24 mai il entra brusquement dans la salle de son estaminet et trouve Buyens qui maintenni le jeune H... étendu sur une banquette et cherchait à lui porter des coups. Le père aurait aussitôt mis Buyens à la porte sans lui porter de coups. Buyens qui était, paraît-il, en état d'ivresse, revint quelques instants plus tard et le prévenu a remarqué qu'il avait l'œit tuméfié.

M. I... fait entendre plusieurs ténoins à décharge

pus tard et le prevenu a remarque qu'il avait l'esil tuméfié.

M. Il... fait entendre plusieurs témoins à décharge qui affirment que ce qu'il raconte est exact.

M' Balavoine, avocat, se porte partie civile pour M. Buyens, et demande la nomination d'un expert pour évaluer le préjudice caseó à son client.

M' de Lauwereyns, avocat du prévenu, demande également la nomination d'un mélecin-expert mais pour établir que le plaignant n'a jamais reçu la blessure dont il prétend avoir souffert.

Le tribunal estimant que la culpabilité de M. H... n'était pas suffisamment étable, a prononcé son acquittement.

tement.

UN INFIRME BRUTALISÉ. — Un malhoureux infirme,

UN INFIRME BRUTALISÉ. — Un malhoureux infirme,

UN INFIRME BRUTALISÉ. — Un malhoureux infirme,

coing, cour Saint-Louis. 10, à Roubaix, se plaint au
tribunal d'avoir été brutalisé le 23 mai, dans la rue

Marc-Séguin, à Roubaix, par Georges Werquin, 18 ans,

rue de la Vigne, cour Lamarotte, et Louis Henrebaut, 21 ans, rue Marc-Séguin, 21. M. Tytgat qui a un bras paralysé cherche à venir en aide à sa famille en faisant « jouer des œufs » à l'aide. d'un biographe.

M. Tytgat qui a un bras paralyeé cherche à venire en aide à sa famille en faisant e jouer des œufs » à l'aide, d'un fourniquet.

Le 23 mai, il se trouvait dans la rue Marc-Séguin, entouré d'un groupe d'enfants équi prenaient plaisir à regarder le jeu du marchand.

Sans aucun motif, Hennebaut et Werquin, qui passaient à ce moment, cherchèrent descelle au marchand d'œufs. Ils voulurent s'emparer du panier d'œufs, mais, M. Tytgat résista. C'est alors que Werquin porta an marchand un coup de tête en pleue figure, ce qui le fit tomber aux le sol. Werquin continua à porter des coups de pied au mahieureux marchand et lorague celui-ci voulut se relever, il recut un second coup de tête porté cette fofs par Hennebaut.

Justement indignés de la làcheté des deux agresseurs, les témoins de la seène intervirrent pour les mettre en fuite.

M. Tytgat a eu la lèvre supérieure très contusionnée se le pouce droit foulé.

Hennebaut a déjà encouru une condamnation à deux mois de prison avec surais pour roups. M. le Président admoneste vertement ces deux meuvais sujets qui ont été assez lâches pour frapper ainsi un maheureux infirme incanable de se défendre.

Les deux prévennes encourent chacun 20 jours de prison.

La vencance d'un carantem.— Il y a une vingtaine.

été assez làches pour frapper ainsi un matheureux infirme incanable de ac défendre.

Les deux prévenus encourent chacun 20 jours de prison.

La vengrance d'un créanceum. — Il y a une vingtains d'années environ, les parents de M. Jules Barbieux, 27 ans, cultivateur à Bourghelles, ont prêté à M. François Herbé, 63 ans, courêter en chevaux, à Bourghelles, opis Herbé, 63 ans, courêter en chevaux, à Bourghelles, opis Herbé, 63 ans, courêter en chevaux, à Bourghelles, opis Herbé, 63 ans, courêter en chevaux, à Bourghelles, opis etté époque, Herbé à étéclaire en failite et ses créanciers n'ôfit pu recouvrer le montant de leurs créances.

Le 16 mai, M. Barbieux jouait aux cartes au cabastet Mathon, à Bourghelles, losque Herbé entra dans ce débit.

En voyant le débiteur de ses parents, Barbieux érrouva un vif mécontentement, et lui dit : « Au lieu de me narquer, vous ferez bien de me rembourser ». Aussitôt il brisa la pipe que M. Herbé ténait entre les dents et lui donna des coups au menton.

M 'Spriet fait valoir le peu de gravité des faits, re-prochés au prévenu et il demande en sa favour l'indulgence du tribunal.

Barbieux est condamné à 16 francs d'amendre.

UNE FAMILLA DÉSUNIE. — Jules Grulois, 24 ans, demeurant à Bachy, n'entretient-pas de bonnes relations avec son beau-frère avait à la Compagnie du Nord en signalant qu'il était Belge.

Le 23 avril, le père de Jules Grulois vinrent lui rendre visite. Dès qu'il aperçut son beau-frère, Grulois se lança sur lui et sans mot dire il lui porta un coup-de poing si violent sur la béoche qu'il fit tomber quatific dents. Des qu'il aperçut son beau-frère, Grulois se lança sur lui et sans mot dire il lui porta un coup-de poing si violent sur la béocheme et à la jambe.

Au cours de l'agression Grulois exerça également des violences sur sa sour, Mme Durieu.

A la suite des coups qu'il a reçus, M. Durieu dür garder le lit-pendant dix joust.

Grulois est condamné à 15-jours de prison avec suffire ét 25 francs d'amende.

Défenseur: M'Bataille, avocat.

Cours-Bris, — Le 26 mai, pen

nagasin. Mme Delplanque soutient qu'elle a subi un préindice le 30 francs, tandis que le prévenu offre simplement

de 30 francs, tandis que le prevenu ourre simplement 9 francs.

Demulder a été condamné à 25 francs d'amende. Bésfenseur : M' Chaudum, avocat.

Le 15 juin. Pierre Carrette, 49 ans, chaufigur, à Tourcoins, menait grand bruit à l'estammet de Mine. Leman, cabaretière, Grand Place, à Tourcoing, M' Florent Descamps, agent de police, fut prévenu et il vint pour rétablir l'ordre. A la vue de l'agent, Carrette l'outragea grossièrement et ou eut de grandes difficult tés à le conduire au poste.

Carrette est condamné à 50 francs d'amende pour le délit ét à 5 francs d'amende pour la contravention d'ivresse.

deint et à o trance d'amende pour le contravention d'ivresse.

LA FRAUDE. — 2 mois de prison et 500 fr. d'emende à Jules Prévost. 19 ans 1/2, peigneur, demearant à Tourcoing, rue d'essurmont, 193, pour fraude de 39 kil. de café vert. le 22 juin, à di neures 1/4 du soir, au lieu dit « Corde de la Becque », à Tourcoing.

6 jeurs de prison et 600 fr. d'amende à Augusté Vandendaele. 19 ans 1/2, monteur, rue de Thumseanh à Lille, pour fraude de d' k. 500 de tabac en pourfé ét de 6 kil. de café vert, le 24 juin, à 6 heures 3/4 du matin, à Wattreloz.

## Le Mystère de la Chambre Jaune PAR GASTON LEROUX

La mère Agenoux alla se planter face au garde, et frappa le plancher de son bâton:

— Je n'en sais rien de rien. Mais, voulezvous que j'vous dise? Il n'y a pas deux bêtes au
monde qui ont ec cri-là... Eh bien, moi aussi, la
nuit du crime, j'ai entendu, au dehors, le cri de
la «Bête du Bon Dieu»; et pourtant elle était sur
mes genoux, m'sieur le garde, et elle n'a pas
miaulé une seule fois, je vous le jure. Je m'suis
signée, quand j'ai entendu ça, comme si j'entendais l'diable!

Je regardais le garde pendant qu'il posait cette
dernière question, et je me trompe fort si je n'ai
pas surpris sur ses lèvres un mauvais sourire goguenard.

A ce moment, le bruit d'une querelle aigue parvint jusqu'à nous. Nous crûmes même percevoir des coups sourds, comme si l'on battait, comme si l'on assommait quelqu'un. «L'homme vert» se leva et courut résolument à la porte, à côté de l'âtre, mais celle-ci s'ouvrit et l'aubergiste, appa-Patte, mais celle-ci s'ouvrit et l'aubelgiste, appa-saissant, dit au garde :

— Ne vous effrayez pas, m'sieur le garde ; c'est ma femme qu'a mal aux dents !

Et il ricana.

— Tenez, mère Agenoux, v'là du mou pour vot'

Il tendit à la vieille un paquet ; la vieille s'en

sa haine:

— Y a rien pour vous! Y a rien pour vous!

Allez-vous-en!...

a L'homme vert », tranquillement, bourra sa pipe, l'alluma, nous salua et sortit. Il n'était pas plutôt sur le seuil que Mathieu lui claquait la porte dans le dos et se retournant vers nous, les

yeux injectés de sang, la bouche écumante, nous siffait, le poing tendu vers cette porte qui venait de se fermer sur l'homme qu'il détestait:

— Je ne sais pas qui vous êtes, vous qui venez me dire: « Maintenant va falloir manger du saignant. » Mais si ça vous intéresse: l'assassin, le v'là!

Aussitôt qu'il eut ainsi parlé, le père Mathieu nous quitta. Rouletabille retourna vers l'âtre, et - Maintenant, nous allons griller notre bif-teck. Comment trouvez-vous le cidre? Un peu dur,

- Maintenant, nous allons griffer note bitteck. Comment trouvez-vous le cidre? Un peu dur,
comme je l'aime.
Ce jour-là, nous ne revimes plus Mathieu et un
grand silence régnait dans l'auberge quand nous
la quittâmes, après avoir laissé cinq francs sur
notre table, en payement de notre festin.
Rouletabille me fit aussitôt faire près d'une lieue
autour de la propriété du professeur Stangerson.
Il s'arrêta dix minutes, au coin d'un petit chemin tout noir de suie, auprès des cabanes de charbonniers qui be trouvent dans la partie de la
forêt de Sainte-Geneviève qui touche à la route
allant d'Epinay à Corbeil, et me confia que l'assassin avait certainement passé par là, e vu l'état des
chaussures grossières », avant de pénétrer dans la
propriété et d'aller se cacher dans le bosquet.

— Vous ne croyez donc pas que le garde a été
dans l'affaire? interrompis-je.

— Nous verrons cela plus tard, me répondit-il.

nomme ne m'occupe pas. Il en a parlé avec sa haine. Ce n'est pas pour l'e homme vert » que je vous ai emmené déjeuner au « Donjon ».

Ayant ainsi parlé, Rouletabille, avec de grandes précautions, se glissa — et je me glissai derrière lui — jusqu'à la bâtisse, qui, près de la grille, servait de logement aux concierges, arrêtés le matin même. Il s'introduisit, avec une acrobatie que j'admirai, dans la maisonnette. Dar une luque j'admirai, dans la maisonnette, par une lu-carne de derrière restée ouverte, et en ressortit dix minutes plus tard en disant ce mot qui signi-fiait, dans sa bouche, tant de choses : Parbleu! » Dans le moment que nous allions reprendre le chemin du château, il y eut un grand mouvement à la grille. Une voiture arrivair et du château.

a la grille. Une voiture arrivait, et, du château, on venait au-devant d'elle. Rouletabille me montra un homme qui en descendait :

— Voici le chef de la Sûreté; nous allons voir ce que Frédéric Larsan a dans le ventre, et s'il

est plus malin qu'un autre...

Derrière la voiture du chef de la Sûreté, trois autres voitures suivaient, remplies de reporters qui voulurent, eux aussi, entrer dans le parc. Mais on mit à la grille deux gendarmes, avec défense de laiser passer. Le chef de la Sûreté calma leur impatience en prenant l'engagement de donner, le soir même, à la presse, le plus de renseignements qu'il pourrait, sans gêner le cours de l'instruction.

# OU FREDERIO LARSAN EXPLIQUE COMMENT L'ASSASSIN A PU'SORTIR DE LA CHAMBRE JAUNE

Dans la masse de papiers, documents, mémoires, extraits de journaux, pièces de justice dont je dispose relativement au « Mystère de la Chambre Jaune », se trouve un morceau des plus intéressants. C'est la narration du fameux interrogatoire des intéressés qui eut lieu, cet après-midi, dans le laboratoire du professeur Stangerson, devant le chef de la Streté. Cette narration est due

FEUILLETON DU «JOURNAL DE ROUBAIX»

| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara avidement et sortit, toujours suivie de son totat.
| compara de de M. Maleine, le greffier, qui, tout comparate de la littérature. Ce morceau de vous tit faire partie d'un livre qui n'a jamais paru et qui devait s'intituler et Mes interrogatoires ». Il m'a été donné par le greffier, qui, tout d'arriver au Glandier, mous rejoignent avec sa la littérature.
| comparate d'un livre qui n'a jamais paru et qui devait s'intituler et Mes interrogatoires ». Il m'a été donné par le greffier, qui, tout d'arriver au Glandier, mous rejoignet avec sa la la plume de M. Maleine, le greffier, qui, tout d'arriver au Glandier, mous rejoignet avec sa la la plume de M. Maleine, le greffier, qui, tout d'arriver au Glandier, mous rej

m'a etc donne par le greiner lui-meme, quelque-temps après le « dénouement inou! » de ce procès unique dans les fastes juridiques. Le voici. Ce n'est plus une sèche transcription de demandes et de réponses. Le greffier y relate souvent ses impressions personnelles. La narration du greffier

La narration du greffer

Depuis une heure, raconte le grefier, le juge
d'instruction et moi, nous nous trouvions dans la
a Chambre Jaune 3, avec l'entrepreneur qui avait
construit, sur les plans du professeur Stangerson,
le pavillon. L'entrepreneur était venu avec un ouvrier. M. de Marquet avait fait nettoyer, entièrement les murs, c'est-à-dire qu'il avait fait enlever
par l'ouvrier tout le papier qui les décorait. Des
coups de pioches et de pies, çà et là, nous avaient
démontré l'inexistence d'une ouverture quelconque. Le plancher et le plafond avaient été longuement sondés. Nous n'avions rien découvert. Il n'y
avait rien à découvrir. M. de Marquet paraissait
enchanté et ne cessait de répéter:

— Quelle affaire! Monsieur l'entrepreneur,
quelle affaire! Vous verrez que nous ne saurons
jamais comment l'assassin a pu sortir de cette
chambre-là!

Tout à coup, M. de Marquet, la figure rayonnante parce qu'il ne comprenait pas, voulut bien se souvenir que son devoir était de chercher à comprendre, et il appela le brigadier de gendar-

merie.

— Brigadier, fit-il, allez donc au château et priez M. Stangerson et M. Robert Darzac de venir me rejoindre dans le laboratoire, ainsi que le père Jacques, et faites-moi amener aussi, par vos hommes, les deux concierges.

Cinq minutes plus tard, tout ce monde fut réuni

tendu:

— Si vous le voulez, messieurs, disait-il, a puisque les interrogatoires ne donnent rien », nous allons abandonner, pour une fois, le vieux sytteme des interrogatoires. Je ne vous ferai point venir devant noi à tour de rôle; non. Nous resserons tous ici: M. Stangerson, M. Robert Dataco, le père Jacques, les deux concierges, M. B. ciffé de la Sûreté, M. le greffier et moi! Et nous serons là, tous, a au meme titre »; les concierges voudront bien oublier un instant qu'ils sone qu'intéés. « Nous allons causer! » Je vous ai fait, venir « pour causer ». Nous sommes sur les lièrne du crime; en bien, de quoi causerions-nous sa nous ne causions pas du crime? Parlons-en donc le Parlons-en! Avec abondance, avec intelligence ou avec stupidité. Disons tout ce qui nous passet à thode ne nous réussit point. J'adresse une fert vente prière au dieu Hasard, le hasard de noi conceptions! Commençons!... Si vous le voulez, messieurs, disait-il, e puisons! Commençons!...
r quoi, en passant devant moi, il me dit,

out quot, en passant devant moi, il me dit, woix basse.

— Hein! croyez-vous, quelle scène! Auriez-vous imaginé ça, vous? J'en ferai un petit acte pout le Vaudeville.

le Vaudeville.

Il se frottait les mains avec jubilation, Je portai les yeux sur M. Stangerson. L'est poir que devait faire naître en lui le dernier bula letin des médecins qui avaient déclaré que MINS Stangerson pourrait survivre à ses blessures n'avait pas effacé de ce noble visage les marques de la plus grande douleur,